DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMISTRATION

SÉANCE du 7 avril 2023

Délib.2023 - 5

Date de la convocation

3 avril 2023 2e convocation suite à quorum non atteint le 31 mars 2023 L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Céret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Mme BARANOFF Brigitte, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de CERET.

Nombre de membres

En exercice: 17 Présents: 9 Votants: 10 <u>Membres présents</u>: Mme BARANOFF Brigitte, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Mme BENARD Gisèle, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme TORRENT Michèle, Mme PISSON CECCALDI Eveline, Mme GUERRIER Annie.

<u>Membre absent ayant donné procuration</u>: Mme OHN Christiane à Mme BARANOFF Brigitte

<u>Membres absents excusés</u>: M. COSTE Michel, Mme DADA Françoise, Mme GIRARDIN Jeannine

<u>Membres absents</u>: Mme GUISSET Danièle, M. MAITRE Claude, Mme KIMPE Astrid, Mme DEWANGEN Evelyne.

Votes

Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

<u>Objet</u>: Convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaire »

Madame Brigitte BARANOFF, Vice-Présidente, expose que, dans le cadre de la signature de la convention de partenariat avec la CPAM, la signature d'une convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires » est proposée.

Cet espace partenaire permet de signaler, à la caisse, des personnes qui éprouvent des

difficultés dans les démarches d'accès à leurs droits et/ou à leurs soins. Il s'agit de personnes que le CCAS suit ou accompagne, éligibles à des droits, éloignées du système de soins, ou

Date d'affichage

24/04/23

dans l'incapacité d'y recourir. Cet espace permet également la transmission de documents.

Elle propose au conseil d'administration d'autoriser Monsieur Michel COSTE, Président, à

Date de publication et de mise en ligne

28/04/2023

signer la convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires ».

Le conseil d'administration, Après avoir entendu l'exposé de Madame Brigitte Baranoff, Vice-Présidente, décide à l'unanimité,

- D'autoriser Monsieur Michel COSTE, Président, à signer la convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires »

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Pour expédition conforme.

> La Vice-Présidente du CCAS Mme Brigitte BARANOFF

C.G.A.B.

Mobile de CERET

Colonias Orientales

Colonias B7.00.00

REÇUES:
24 AVR. 2023
SOUS-PRÉFECTURE
EDE GÉRET